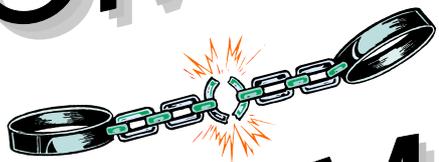


DOM TOM



COM

Périodique pour la communication de la Communauté d'Outre-Mer et de ses sympathisants

« *La Mémoire est la santé du monde* »
Erik ORSENNA

N°59
3ème trimestre 2006
30 septembre 2006
1,50 €

DISPENSE DE TIMBRAGE

NANTES ROLLIN

Trimestriel
DOM TOM COM
88 quai de la Fosse
44100 NANTES

P PRESSE
DISTRIBUEE PAR
LA POSTE

<i>Sommaire</i>	
Nice jette les créoles	P2
Dix grands enjeux pour les pays Africains	P3
Dix grands enjeux suite et fin Déclaration sur Haïti	P4
Le travail de mémoire	P5
Sondage sur les « Domiens »	P6
Sondage sur les « Domiens » suite et fin Interview	P7
Interview suite	P8
Interview suite et fin Joseph ZOBEL	P9
La Martinique et la grande Guerre Chronique de N'DANGANE SAMBOU	P10
Humour ressenti	P11
Exposition-Agenda-Livre	P12

EDITO

L'HONNEUR

On peut parler de « *l'affaire Zidane* », on doit reconnaître qu'elle a agité les esprits ces derniers mois. Peut-on dire qu'elle a trouvé son épilogue sportif devant la commission de discipline de la FIFA le jeudi 20 juillet ? Certes il a été mis un terme officiel aux soupçons de propos racistes. Les deux joueurs ont unanimement admis que les propos de Marco Metarazzi étaient uniquement une atteinte à l'honneur. Mais cela ne règle rien le malaise perdure

Lilian Thuram au cours d'une visite récente dans plusieurs pays d'Afrique a demandé à toute une jeunesse de ne jamais faire pareille chose, que c'était indigne. Il a parfaitement raison notre Lilian. Zidane lui-même doit en convenir. On ne peut justifier la violence surtout dans un jeu. Mais nos athlètes sont des humains qui se doivent en plus être des surhommes puisqu'on leur demande d'être des héros à tous les niveaux. Quelle pression pèse sur eux ! Ils peuvent évoluer dans l'animosité et parfois les insultes d'un public qui va jusqu'à l'insulte raciste. Alors si, sur le terrain lui-même un de leurs adversaires s'en mêle... Même si ce n'est pas raciste c'est fait pour blesser. Cela prouve qu'à une époque où l'on peut tout entendre et où l'on doit tout tolérer : la misère, la méchanceté, la précarité, le racisme ordinaire il reste encore un petit rempart dans l'humain, un dernier réflexe de survie morale : l'honneur.

En attendant l'épilogue humain de cette « *affaire* » qui n'est pas terminée, reposons au sol les pierres destinées à Zinedine Zidane.

Jean MARIE-AGNES

NICE JETTE LES CREOLES

La ville de Nice a donc brutalement mis fin au « troisième Festival Créole de Nice » initié par l'écrivain Marie Reine DE JAHAM en 2001. L'année 2006 devait être l'apothéose marquant un savoir-faire acquis, aussi bien par une expérience parisienne à travers « *Le Printemps Créole* », que par une bonne connaissance de l'environnement Niçois, en tout cas de la Méditerranée, après quatre à cinq ans de pratique d'où émergèrent : l'hommage à CESAIRE en 2003, la publication « *du guide de la culture créole* » en 2004, « *Novembre Créole Littéraire* », et enfin en 2005 « *Au cœur de l'âme Créole* » avec la mairie de Saint Raphaël.

C'est dire que le festival 2006 s'annonçait prometteur.

Le Cercle Méditerranée Caraïbe est fondée par Marie-Reine DE JAHAM en 2000, avec un groupe d'amis « *passionnés de dialogue interculturel* » la volonté affichée est de créer « *un espace de fertilisation croisée entre Méditerranée et Caraïbe, régions sœurs par leur histoire aventureuse, leurs dieux radieux et leur peuple chaleureux* ». Le troisième Festival Créole devait être patronné par Jacques CHIRAC et des ministres de la Culture et du Tourisme, le budget avait été bouclé et pendant huit mois l'Association et le service municipal concerné avaient travaillé à la réalisation du projet.

Or, à quelques jours de la conférence de presse devant annoncer l'évènement, le département « Évènementiel » de la ville refuse les autorisations nécessaires à l'installation du village créole. Coup d'arrêt brutal. Comment expliquer cette attitude ?

QUESTION POSEES A MARIE-REINE DE JAHAM
COMMENT INTERPRETER L'ATTITUDE DE LA MUNICIPALITE ? DISCRIMINATION CULTURELLE ? VOIRE ETHNIQUE ?

Marie-Reine DE JAHAM : Et quelle autre explication ? Rappelons les faits. Dès 2001, lors de la création du premier Festival Créole de Nice, je rencontre le maire adjoint, Jean-Claude MARI, responsable de l'évènementiel à Nice, et par ailleurs beau-frère du maire. Monsieur MARI me déclare : « *Nous sommes preneurs de fêtes, mais ne parlez pas de culture. En dehors du ti-punch, des doudous et du zouk, il n'y a pas de culture créole* ». Ma réponse le met en colère : « *informez-vous, Monsieur le maire adjoint. Il existe une culture créole, avec ses écrivains, ses artistes, ses musiciens, son histoire. Elle fait même partie du patrimoine national* ». Depuis, tous les obstacles ont été dressés sur la route du Festival Créole.

L'on n'avait jamais été, cependant, jusqu'à lui interdire l'accès des jardins publics, mesure dont le caractère exceptionnel mérite d'être souligné. Cet espace, est en effet, très facilement mis à la disposition des Associations qui en font la demande. Nous devons y installer le village Créole, épice-

COMMENT COMPTER-VOUS REAGIR ?

Marie-Reine DE JAHAM : Par la communication, tout d'abord. Nous menons une campagne d'information auprès des médias, des leaders d'opinion et des politiques. Par l'action, ensuite : ce qui vient de se passer montre la nécessité de résister plus que jamais à « *la contre-offensive des racistes de tous poils* ». Par une pétition pour le rayonnement de la vraie culture créole, établie sur le conseil de **Raphaël CONFIAANT**.

AVEZ-VOUS LE TEMPS D'ORGANISER AUTRE CHOSE POUR CETTE ANNEE ?

Marie-Reine DE JAHAM : Une grande ville du Midi m'a contactée. Il n'est pas impossible qu'un Festival Créole plus réduit s'y déroule dès octobre. Deux autres villes sont aussi intéressées, mais pour l'année prochaine. Il est évident que nous n'envisageons plus rien à Nice, tant que persiste l'ostracisme haineux autour de lui les opposants encore nombreux à la culture et à la communauté Créoles.

DIX GRANDS ENJEUX POUR LES PAYS AFRICAINS

L'État de droit, ces pays-là doivent réussir, enfin, les progrès faits pour dissiper les conflits qui empoisonnent le continent depuis l'indépendance. Soyons clairs : on n'a pas encore réussi à faire régner la paix dans la durée. J'ai *Le drame des émigrés clandestins qui en ce moment, par milliers et au prix de risques énormes, sont attirés par notre « Eldorado » européen remet d'actualité un article de Jack STRAW ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement de Tony BLAIR. Cet article est paru dans « Le Monde » du 23 février 2006 sous le titre « Dix grands enjeux pour les pays Africains ».*

L'avenir du continent dépend des solutions qu'il saura apporter à ses problèmes anciens et nouveaux : développement, terrorisme, émigration.

Pendant la semaine où je suis allé en Afrique, j'ai pu voir par moi-même ce que sont les grands problèmes. J'y ai appris quelques bonnes nouvelles : les États adoptent avec un certain succès les politiques qui s'imposent en matière de gouvernance, de marché, de consolidation de la paix et de coopération régionale ; la démocratie et la croissance économique progressent ; le sida, dont on croyait il y a quelques années qu'il allait anéantir le continent, est combattu avec de meilleures armes. Dans le même temps, l'Afrique est devenue un acteur international de plein droit. Elle aspire à jouer ce rôle et à faire partie du Conseil de Sécurité de l'ONU - ce que La Grande-Bretagne et l'Union Européenne appuient fermement. La mondialisation lui apporte des bénéfices indiscutables. L'émigration d'un nombre croissant de ses fils vers des continents plus prospères à ses avantages : les mandats qu'ils envoient à

leurs familles représentent des financements supérieurs à l'aide ou à l'investissement étranger direct, mais il y a aussi une mauvaise nouvelle pour les optimistes : c'est qu'aucun de ces éléments n'est suffisant pour faire accéder le continent à une prospérité durable. Dix grands enjeux se profilent à l'horizon de la prochaine décennie. Trois sont plus ou moins traditionnels : l'action contre la pauvreté et pour le développement, la gouvernance, la paix et la sécurité. Les autres sont nouveaux. Mais tous ont ceci de commun : qu'on sache y répondre et la partie est gagnée ; qu'on ne sache pas, et tout le monde y perdra. Mettre fin à la pauvreté par un développement effectif et durable ? la question va rester en haut de l'agenda des dix prochaines années, et Tony BLAIR a tenu à faire de 2005 l'Année de l'Afrique. L'objectif pour 2006 et au-delà est de faire respecter à la communauté internationale les engagements qu'elle a pris, ensuite la gouvernance. C'est simple, les pays qui ont des pouvoirs publics démocratiquement élus et responsables, qui mènent les politiques qu'il faut, qui adoptent la transparence en rejetant la corruption et qui respectent les Droits de l'Homme et donc proposent un traité international sur le commerce des armes pour qu'aucun pays ne fournisse des armes susceptibles d'alimenter les guerres civiles, les agressions extérieures et l'instabilité régionale. Voilà pour les problèmes traditionnels. Mais il y en a une foule de nouveaux et je sais qu'ils vont s'imposer de plus en plus, en premier, le terrorisme. L'Afrique court des risques particuliers. Al-Qaida et ses relais locaux y ont déjà commis des attentats meurtriers. La menace qui pèse sur elle et celle qu'elle fait peser vont s'en doute s'aggraver ces dix prochaines années. Il nous faut

les combattre ensemble, en second, l'émigration. Bien gérée elle profite à tout le monde. Illégale elle fait du tort à tous, au clandestin qui risque l'exploitation et le rapatriement forcé, comme à celui qui a des papiers, les abus obligeant les gouvernements à restreindre les voies légales d'admission, le crime et la drogue sont des problèmes lourds de conséquences et en augmentation. Là encore, tout le monde est perdant. Les réseaux criminels sont synonymes de souffrances en Afrique et à l'Ouest. L'image du continent en souffre. Les menaces vont s'en doute s'amplifier. Dans un avenir prévisible, les criminels opérant hors d'Afrique continueront à avoir des moyens, des mobiles et des marchés.

La sécurité de l'énergie prend de plus en plus d'importance. Pour la sécurité à long terme de la communauté internationale, il faut absolument que l'Afrique soit stable et dans un processus de réussite. Pour cela, le mieux est de comptabiliser les revenus de pétrole dans la transparence et de les mettre au service des Africains. L'initiative pour la transparence des industries extractives tend vers ce but. Le changement climatique et la dégradation de l'environnement sont des phénomènes mondiaux.

L'Afrique n'y est pour rien, mais elle pourrait trouver une solution si ces grands États travaillaient avec nous dans le cadre d'accords internationaux comme celui de Kyoto ; et si elle réussissait à préserver ses grandes forêts dont le rôle de puits de carbone atténue les risques.

Dix grands enjeux pour les pays Africains (suite et fin)

Les bonnes relations avec l'islam sont indispensables.

Il y a plus de musulmans en Afrique qu'au Moyen-Orient. Ce sont des citoyens qui comptent, qui sont modérés et bien intégrés. Pour réussir nous devons montrer que nous estimons et respectons les croyances et les communautés des autres, et réciproquement et que nous partageons des valeurs communes. Les extrémistes veulent une société divisée, en guerre avec elle-même.

Tous ceux qui ne le sont pas veulent l'unité et la paix. Enfin on constate, depuis un an ou deux, une augmentation frappante de la présence et de la visibilité de la Chine. La Grande-Bretagne considère que c'est une bonne nouvelle.

Elle veut que cette présence et lisibilité conforte l'agenda que l'Union Africaine a défini elle-même : soutien à la gouvernance démocratique et responsable, aux procédures transparentes en entreprise, à la

croissance économique et à la réduction de la pauvreté, aux Droits de l'Homme et à l'État de droit. Pour aller dans ce sens, les Européens doivent être très proche des Chinois. Tous ces problèmes, les anciens comme les nouveaux, ont deux points : un, la plupart ne peuvent pas être traités à part et, pour en régler un, il faut aussi traiter les autres ; deux, aucun ne peut être réglé sinon avec des États prospères démocratiques, stables et bien dirigés.

La Grande-Bretagne et la France ont leur histoire en Afrique, qui fait encore l'objet d'un débat animé de part et d'autre de la Manche. J'espère que nous saurons envisager ce que nous avons à faire ensemble, avec nos partenaires européens et surtout avec l'Afrique elle-même.

Le Monde du jeudi 23 février 2006

DECLARATION SUR HAÏTI DE L'ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAÏBE

A l'occasion de la onzième rencontre ordinaire du Conseil des ministres la déclaration suivante a été faite :

Ayant à l'esprit le fait que les élections légitimes et universellement reconnues comme telles en Haïti ont montré la détermination de sortir de l'instabilité politique et de suivre une nouvelle voie. Conscients du besoin de continuer à supporter le processus de réconciliation politique et de reconstruction économique par le Président élu d'Haïti.

Ayant à l'esprit le rôle crucial qui doit être joué par l'Association des États de la Caraïbe dans la complète réinsertion d'Haïti dans le système régional.

Il est décidé ce qui suit :

1. Féliciter le peuple d'Haïti pour son civisme et d'encourager les résultats obtenus à l'occasion des dernières élections.
2. Féliciter le Président Préval pour sa réélection.
3. Exprimer le désir de voir le second stade des élections législatives être conduit avec le même esprit que celui qui a présidé aux élections présidentielles.
4. Inviter la communauté internationale à renouer et approfondir la coopération financière pour renforcer le processus démocratique en Haïti, basé sur la mise sur pied d'un programme durable de suppression de la pauvreté.
5. Engager l'OEA à faire tout ce qui est dans ses moyens pour assister la reconstruction économique, politique et sociale d'Haïti. (Caribseek)

Le travail de Mémoire mis à l'honneur !

Depuis plusieurs années, Mémoire de l'Outre Mer accompagne et collabore avec divers lycées et collèges de la Région. En cause, l'évocation de la douloureuse question du Commerce triangulaire et de la Traite négrière dans les manuels scolaires et les programmes proposés aux lycéens et aux collégiens, hélas avec de très nombreuses zones d'ombre.

Souvent sollicités, nous avons autant que faire se peut, mis nos compétences et nos ressources à la disposition de ceux qui ont cru bon trouver en nous des interlocuteurs fiables et ouverts aux échanges avec les jeunes populations.

Ainsi, chemin faisant, notre volonté de nous tourner vers les scolaires et aussi l'opportunité de les aider dans leurs travaux, nous a valu d'être partie prenante dans de beaux projets tels que l'accompagnement de rallyes dans « Nantes, au temps du Commerce triangulaire », l'élaboration de travaux autour des arts africains, des conférences en milieu scolaire ou l'aide à l'écriture de contes sur la transmission de la mémoire.

Petit à petit, des liens forts se sont tissés avec quelques enseignants et aussi leurs élèves.

Et puis ce très beau projet a vu le jour. Les professeurs du lycée professionnel Etienne LENOIR de Châteaubriant, après un premier travail collaboratif qui rassembla deux autres lycées professionnels de Loire Atlantique, le L.P. Chassagne de Paimboeuf et le L.P. Les Savarières de Saint Sébastien sur Loire et au sein duquel notre association a apporté son savoir et son soutien, se sont lancés dans l'histoire de MALBAA.

MALBAA, c'est l'écriture, c'est l'aventure chorégraphique, c'est l'exploration théâtrale que quinze lycéens ont mené avec ferveur, enthousiasme et volonté pendant des mois et mois, soutenus par leurs professeurs. Durant ces longues semaines, ces jeunes Castelbriantais, qu'à priori rien ne prédisposait plus que d'autres à se fondre dans l'histoire de la déportation d'Africains vers le Nouveau Monde, marchandises de l'odieux trafic, ces lycéens se sont mués en écrivains concepteurs d'une histoire merveilleuse, puis en typographes réalisateurs

de la version papier de ce conte et enfin en comédiens et danseurs d'une adaptation chorégraphiée de cette œuvre.

*Chrystelle PASQUIER, Laetitia PAPIN, Christine PITZ et Laurent DURANDIERE soyez remerciés pour votre fantastique travail.

MAALBA a permis à « **Mémoire de l'Outre Mer** » d'être présent, à leur demande, aux côtés des lycéens, pour valider leur travaux et apporter notre humble, petite expertise.

MAALBA c'est enfin la reconnaissance inattendue d'un projet qui a valu les honneurs de l'Élysée à une délégation de ces lycéens et de leurs enseignants lors de la déclaration officielle du Président de la République, le 31 janvier 2006, annonçant la date du 10 mai comme journée nationale de commémoration de l'Abolition de l'Esclavage en France. Ce fut pour toutes et tous un grand moment !



L'Association « **Mémoire de l'Outre Mer** » est heureuse d'avoir pris une part active dans cette initiative éducative parce que notre propos est aussi d'aider les plus jeunes à mieux appréhender cette page de notre histoire avec objectivité. Il est essentiel que nous contribuions à rendre les adultes de demain plus ouverts aux autres, plus tolérants parce que moins ignorants ; en faire des être meilleurs, en quelque sorte. Notre commission « Relation avec le milieu scolaire » voit là la définition d'une politique ambitieuse, certes, mais stimulante que nous serons heureux d'avoir à développer.

Michel COCOTIER

UN SONDAGE SUR LES « DOMIENS » EN FRANCE LA FRANCE DANS LES YEUX DE L'OUTRE-MER

La France est-elle (ou non) « accueillante », « raciste », « en déclin » ? Y parle-t-on « trop », « assez » ou « juste comme il faut » de l'esclavage, de la colonisation, des discriminations ?

Ces questions-parmi d'autres- ont été posées à 497 Français métropolitains originaires d'Outre-Mer dans un sondage CSA, dont les résultats ont été présentés, lors d'un colloque réalisé par le Conseil Régional d'Île-de-France et le Cifordom- une Association qui vient en aide aux personnes originaires d'Outre-Mer.

Cette étude a été réalisée entre le 13 et le 24 janvier, soit peu avant que la crise du contrat première embauche (CPE) ne vienne (temporairement) interrompre la bataille des mémoires qui agite la société française depuis des mois. Polémique sur le « rôle positif » de la colonisation, commémoration de l'esclavage, crise des banlieues, création du Conseil Représentatif des Associations Noires (CRAN) : l'Outre-Mer où le ministre Nicolas SARKOZY, a dû renoncer à se rendre, en décembre 2005 a suivi avec passion tous ces débats. La question qui porte explicitement sur le communautarisme est formulée en ces termes : « selon vous, le repli communautaire est-il surtout (...) un danger ou un moyen de se protéger contre le racisme et les discriminations ? » 53% des personnes interrogées répondent qu'il s'agit d'un danger ; 34% y voient un moyen de se protéger ; 13% ne se prononcent pas.

La perception du danger du communautarisme est plus forte parmi les diplômés, les plus de 45 ans, ceux qui sont nés en métropole, et ceux qui considèrent que le racisme est « une chose très ou plutôt répandue ». Moindre dans les cas de figure inverses, elle est également liée à l'origine des personnes interrogées. 60% des personnes originaires de la Réunion où l'attachement à la métropole est particulièrement fort estiment que le communautarisme représente surtout un danger. En revanche, les métropolitains originaires de la Guadeloupe considèrent majoritairement le communautarisme comme une nécessaire protection. Le sentiment d'appartenance guide également la réponse à cette question. De façon générale les personnes interrogées « se sentent » à la fois françaises et du département dont ils sont originaires. Ceux qui se sentent « avant tout » « noirs » ou « antillais » sont plus tentés de considérer le communautarisme comme un moyen de protection, si elle est majoritairement rejetée en tant que telle, la tentation communautariste transparait surtout, de façon indirecte, dans les réponses à d'autres questions. 83% des personnes interrogées considèrent la création du CRAN qui a été accusé de favoriser le communautarisme est une « bonne chose ».

64% (contre 28%) se déclarent favorables « à ce qu'on instaure des quotas pour faciliter l'accès des minorités visibles à certaines professions et mandats politiques ».

Ce dernier résultat est très homogène quel que soit le profil des personnes interrogées ; à l'exception des diplômés de l'Enseignement supérieur, qui ne sont que 47% à se dire favorables aux quotas. L'attachement à une mémoire spécifique est très vif. 65% considèrent qu'il est « essentiel » de parler de l'esclavage ; 68% estiment que l'on n'en parle « pas assez » 92% des personnes interrogées sont favorables à la loi Taubira, qui reconnaît l'esclavage et la traite comme des crimes contre l'humanité. De façon générale, 85% trouvent que les élus en métropole devraient « prendre davantage en compte les spécificités et les particularismes des originaires d'Outre-Mer.

Les domiens vivant en métropole semblent surtout douter des capacités d'intégration de la société française, ce qui reste l'un des principaux ferments de la tentation communautarisme. Si 73% des personnes interrogées estiment que la France est « accueillante », 59% la jugent « raciste », les femmes et les jeunes ayant tendance à porter un jugement plus sévère. 89% considèrent que le racisme est « une chose répandue » dans notre pays, une majorité cite spontanément « les Noirs » puis « les Arabes », comme en étant, à leurs yeux, les principales victimes. 77% estiment « essentiel » de parler des discriminations. **64% déclarent en avoir été personnellement victimes (51% à plusieurs reprises), principalement dans la recherche d'un logement ou d'un emploi.**

Dans la note de synthèse qui accompagne les résultats du sondage, l'institut CSA se veut rassurant. Malgré la forte présence du racisme en France, les métropolitains originaires d'Outre-Mer n'envisagent pas le repli communautaire comme une solution. Le communautarisme est bien plus assimilé à un danger qu'à une utile protection « peut-on lire en tête des principaux enseignements » de l'étude. Il transparait que le respect des différences, essentiel, peut se faire dans un cadre distinct du communautarisme, ajoutent les auteurs du nuancée. Le paradoxe est là : tout se passe, au vu de cette étude, comme si les domiens vivant en métropole savouraient par choix ou nécessité chacun des ingrédients potentiels d'une recette, le communautarisme, qu'ils réprouvent majoritairement. On peut se féliciter que la bouteille soit à moitié pleine. On peut aussi s'interroger sur cette apparente contradiction, pour tenter de la résoudre. Tout en soulignant que les domiens « demeurent dans une matrice républicaine », et continue « de revendiquer un droit à la ressemblance », le Directeur du CSA Opinions, Stéphane ROZES, convient que cette population est « travaillée par des phénomènes d'inégalités sociales et de discriminations ethniques ».

Un sondage sur les « domiens » en France (suite et fin)

D'où sa « tentation d'aller chercher dans le repli communautaire ou la référence au passé » de nouveaux outils, présumés plus efficaces, pour remédier à leur situation.

Selon Monsieur ROZES, le modèle républicain ne serait pas remis en question, mais seulement interpellé. Les domiens, explique-t-il, « *ne demandent pas un changement de logiciel, mais ils se saisissent de différents leviers pour rappeler à l'ordre la République* ».

La balle est dans le camp du Gouvernement et des élus, instamment priés de trouver des réponses, notamment sur le terrain de la lutte contre les discriminations. Nouvelle contradiction : les métropolitains originaires des DOM formulent cette exigence, mais manifestent leur défiance vis-à-vis de ceux qui ont le pouvoir d'y répondre. Le temps presse.

Jean-Baptiste de Montvalon
Antilla 1192



LA CONSTANTE AVANCEE DU DESERT EST LA CAUSE OUBLIEE DES MIGRATIONS AFRICAINES.

Dans le cadre de l'Année de la désertification lancée par les Nations Unies, un colloque réunissait les spécialistes de la question à Montpellier.

MONTPELLIER ENVOYÉ SPÉCIAL

Un constat de Jean-François FAYE, de l'Association sénégalaise Pradioc, est partagé par la majorité des experts de la désertification : « *il y a une relation évidente entre désertification, pauvreté et migration;* » Le thème n'a cessé d'être évoqué pendant le colloque DésertifActions, qui a réuni à Montpellier, les 21 et 22 Septembre, près de deux cents chercheurs et représentant de la société civile des pays du Sud. L'avancé des déserts, en rendant toujours plus difficiles les conditions de vie dans les zones arides, conduit les populations jeunes à émigrer en nombre croissant. « *C'est une problématique nouvelle pour les scientifiques* », observe Antoine Cornet, chercheur à l'Institut de

recherche pour le développement. Le schéma est simple :

« *Les paysans n'arrivent plus à satisfaire leurs besoins primaires, et vont vers les villes, vers les côtes ou vers les pays développés* », résume Jean-François FAYE. Depuis quelques années, le phénomène semble même s'accélérer, comme au Nord du Cameroun : « *La diversification se manifeste par la disparition du couvert végétal, par le fait qu'on doit puiser l'eau de plus en plus profondément, par des conflits violents autour des points d'eau, dit Aboukar MAHANA, de l'Association camerounaise pour l'éducation environnementale. On voit se produire des migrations qu'on n'avait jamais vues dans cette zone.* » Si la pauvreté est le principal motif de départ, l'envie de découverte n'est pas à négliger : « *Ils veulent aussi découvrir d'autres pays, les voyages instruisent, dit Marie TAMOIFO NKOM, on ne peut pas interdire aux jeunes de rêver.* »

(suite page 8)

RENFORCER L'AGRICULTURE

La migration ne semble viser que marginalement les pays européens : on s'en va d'abord vers les métropoles de son pays ou des pays proches, ou vers des autres régions. Par exemple, les pêcheurs en eau douce du Nord Cameroun visent la région de Douala, sur la côte, ou ils espèrent trouver de nouvelles ressources halieutiques. En Iran (la désertification n'affecte pas que l'Afrique), Le départ des paysans se fait principalement vers les grandes villes, observe Catherine RAZAVI, de l'association iranienne Cemesta. Au Sénégal, la majorité des jeunes vont sur Dakar et seulement quelques-uns en Europe, dit Jean-François FAYE. Peut-on quantifier le phénomène ? Un chiffre, produit par la banque Mondiale, circule depuis plusieurs années : 60 millions de personnes des zones arides pourraient migrer d'ici à 2020. En fait, « *Il y a très peu d'études relatives à l'influence de la désertification sur la migration. La question est cruciale, mais il faut l'étudier plus précisément* », dit Antoine CORNET. Pour prévenir l'émigration, il faudrait enrayer la désertification, qui affecte près de 3.6 milliards d'hectares sur terre, dont 37% en Afrique et 33% en Asie. « *La lutte contre la désertification, c'est donner aux gens les moyens de vivre* », résume Aïda TARHOUNI, qui intervient en Tunisie pour l'association suisse Intercoopération. Et c'est l'agriculture qui apparaît aux experts comme la principale activité économique à renforcer : « *Le schéma classique de développement-l'industrialisation des ville pour absorber l'exode rural-ne fonctionne plus, dit Antoine CORNET. Il faut intensifier l'agriculture, lui redonner la priorité.* » La conférence s'est conclue par un appel qui, en cette année déclarée Année de la désertification par les nations-Unies, enjoint aux décisions de prêter plus d'attention à ce problème oublié.

Hervé KEMPF

Le Monde du 26 septembre 2006

LE RETOUR AU PAYS NATAL « TRISTESSE OU GALERE »

L'interview consacrée à Pierre-Louis NUMA dans le n°1178 d'Antilla ne peut laisser indifférent tous ceux qui comme moi sont revenus au pays pour profiter d'une retraite bien méritée après avoir fait carrière dans l'hexagone. A la place de tristesse ressentie par Monsieur NUMA, j'aurais préféré « galère ». C'est ainsi que j'intitulais un article paru dans notre quotidien le 9 Novembre 2001. Ce mot n'ai pas trop fort car à peine débarqué de l'avion, j'ai eu toutes les peines du monde pour récupérer ma voiture arrivée au port mais repartie vers la Guadeloupe à cause d'une grève de dockers. Après un échange avec un responsable au cours duquel je réclamaï mes droits, j'ai

entendu comme réponse : « ici c'est pas la France ». Voilà comment a débuté mon arrivée dans mon île natale que j'avais laissé depuis 40 ans. C'est vrai que ma carrière au sein de l'armée puis du ministère des finances s'est déroulée sans anicroche parce qu'à l'époque j'étais du genre obéissant acceptant les quolibets sans manifester une protestation. Il n'est donc pas nécessaire de s'étendre sur cette période où il fallait toujours faire plus pour une note toujours inférieure à celle attribuée à « l'autre ». Le martiniquais qui envisage un retour au pays doit s'y employer dès son arrivée dans l'hexagone c'est-à-dire planifier sa vie en fonction de ce rapatriement à un échéance qu'il aura fixée. Faut-il encore que la profession exercée le permette car il convient dès lors d'effectuer un va et vient régulier pour ne pas perdre le contact avec les siens et son entourage. Le principal obstacle qu'il convient de franchir c'est celui du logement qu'il devra envisager hors de l'enceinte familiale. Souvent nous ne sommes pas désirés et notre part dans le patrimoine immobilier est réduite à la portion congrue. On continue à croire dans nos campagnes que celui qui part mène une vie aisée et possède les moyens lui permettant de s'installer. Ce qui est peut-être valable pour le fonctionnaire ne l'est pas pour l'ouvrier qui n'a pas disposé d'un salaire régulier lui permettant de faire des économies. Aujourd'hui, acheter un terrain et construire sa maison n'est pas à la portée du martiniquais moyen. Quant à la location, tout le monde sait que qui est proposée quand on la trouve est hors de prix pour un retraité. Et puis on prend la place d'un autre. S'agissant de l'accueil dans la société, il y aurait beaucoup à dire, on fait partie de ceux qu'on évite et non ceux qu'on invite. La gêne est permanente au point qu'on préfère rester à l'écart malgré le désir de rendre service, en un mot se sentir utile. Il est difficile de donner son avis s'il est contraire à celui des autres. Avez-vous déjà entendu cette expression : ce n'est pas parce que tu viens de France que tu nous donneras des leçons. Erreur, on voulait seulement prendre part à la discussion. A ce malaise, vient s'ajouter celui des enfants qui nés dans l'hexagone sont français avant d'être martiniquais, pourtant ils sont trahis par la couleur de leur peau. Il est absurde de reprocher aux parents de ne pas avoir appris le créole à leurs enfants. Comment pouvait-il en être autrement quand notre génération a souffert

Suite page 9

Justement de trop parler créole au détriment du français. Chacun essaie de s'accommoder de l'environnement dans lequel il vit. L'intégration ne peut s'effectuer que si on parle la même langue. Bien entendu nos enfants se faisaient narguer lors de notre venue en congé et ils en ont souffert parce qu'ils ne comprenaient pas. Est-ce la raison pour laquelle certains osent dire qu'ils ne sont pas martiniquais comme cet écrivain bien connu que j'ai entendu sur les ondes. Il n'a pas tout à fait tort si on regarde le traitement réservé à ces enfants nés dans l'hexagone. Pas de congés bonifiés tout en étant fonctionnaire. Pas de continuité territoriale, qu'ils soient smicards ou rmistes. Pas d'invitation au vote du 7 Décembre 2003. A votre avis sont-ils français ou martiniquais ? Voilà j'espère avoir apporté quelques informations complémentaires sur la galère vécue par les « *revenants* ». Il y a des choses qui méritent d'être répétées sans cesse car une telle situation ça doit se savoir.

P.DRELA
Antilla n°1181

JOSEPH ZOBEL

Qui ne connaît « la rue Cases-Nègres » d'Euzhan PALCY et Gary CADENAT qui obtint le Lion d'Argent décerné à la Biennale de Venise en 1980 ? Le roman dont le film était inspiré était d'un grand écrivain martiniquais Joseph ZOBEL. Monsieur ZOBEL est décédé le 17 juin en Métropole, à Ambuze dans le Gard. L'éditorial ci-après que Gérard DORWLING-CARTER a écrit pour Antilla est un bel hommage et la meilleure des biographies.

Joseph ZOBEL est né le 26 avril 1915 dans la plantation de canne à sucre de Petit Morne à Rivière-Salée en Martinique. Il est l'un des plus remarquables conteurs de l'histoire du peuple Antillais. Il s'est éteint le samedi 17 juin 2006 à 91 ans à Anduze, dans le Gard en France. On pourra se recueillir sur sa tombe, au cimetière de Génégarde, au côté de son fils Roland ZOBEL décédé deux ans plus tôt. On parlera essentiellement de son roman, *La Rue Cases-Nègres*, écrit en 1950, sublimement porté sur les écrans par Euzhan PALCY qui exprime parfaitement les réalités sociales des années 30 en Martinique. Écrivain, poète, auteur de nombreux ouvrages, il s'adonnait aussi avec talent à la peinture, la sculpture, la poterie et à l'art floral japonais Ikebana où il était passé maître. La Martinique l'avait reconnu comme l'un de ceux qui ont le mieux exprimé l'essence de l'âme antillaise. Fils de cocher et de mère domestique (requisse pour allaiter successivement les enfants de Monsieur et Madame DES GROTTEs, propriétaires de la plantation), aussi est-il confié

à sa grand'mère maternelle, elle-même travailleuse de la plantation qui le met à l'école, lui fait passer toutes les épreuves pour accéder aux bancs du Lycée Schoelcher, ce qui à l'époque pour de si pauvres citoyens est un prodige. Au terme de ce périple scolaire, il se retrouve rond de cuir, Secrétaire comptable à la subdivision du Diamant des Ponts et Chaussées, ne pouvant entamer un cursus universitaire en France, parce que n'en ayant pas les moyens. Il a la chance d'obtenir un emploi d'aspirant répétiteur au Lycée Schoelcher qui vient d'ouvrir ses portes parce qu'il avait été repéré comme bon élément par le professeur Louis ACHILLE, premier proviseur de couleur de la Martinique. Diab-là est la première œuvre majeure qui restée dans ses dossiers durant toute l'époque vichyssoise parce que trop subversive, est publiée au sortir de la guerre par l'Imprimerie Officielle. Paradoxalement, quand il écrit *la rue cases-nègres* qui est refusé par les grandes maisons d'édition et néanmoins plébiscité par un jury de lecteurs quand il paraît dans une collection mineure, il se trouve en France ou il a émigré. En 1960, c'est Senghor qui lui suggère de se faire affecter au Sénégal où il peut sur place vivre l'indépendance de cette ancienne colonie de la France et surtout remplir des missions d'éducation et d'information au plus haut niveau. Il y produit des émissions éducatives et culturelles à la radio du Sénégal, dont il crée le service culturel. Les émissions de Joseph ZOBEL seront écoutées dans toute l'Afrique Occidentale Francophone. Seize ans plus tard il quitte l'Afrique pour rejoindre la France, où il s'installe dans le Gard, auprès de son fils, potier de grande renommée. C'est là d'ailleurs qu'il a composé « *d'Amour et de Silence* » un livre d'Art dont le contenu fait suite à la « *rue Cases-Nègres* » et qui témoigne en même temps de la place que la poésie, le dessin et l'esthétique ont prise dans sa vie. Le Lion d'Argent décerné à la biennale de Venise en 1980 au film « *La rue Cases-Nègres* » d'Euzhan PALCY qui s'inspire de son roman du même nom, est une reconnaissance internationale de son œuvre. Chez lui en Martinique, ses compatriotes n'ont pas attendu qu'il tire sa dernière révérence pour lui rendre hommage, en avril 2000, le Lycée Thoraille (Polyvalent comme l'était ZOBEL) à Rivière-Salée, a été rebaptisé Lycée Joseph ZOBEL. D'ailleurs dans la foulée, le Salon du livre insulaire d'Ouessant a décerné son Grand Prix à Joseph ZOBEL, pour son œuvre, en août 2002. Le 17 juin 2006, le petit garçon de Rivière-Salée, à la formidable carrière, qui a marqué de son empreinte la littérature antillaise et française, s'éteint à 91 ans, à l'hôpital d'Alès. Nous retiendrons qu'il a décrit par les œuvres les plus importantes de son œuvre littéraire, « *avec la mémoire du cœur et des blessures* », la vaillance, la dureté et la tendresse des descendants d'esclaves acharnés à bâtir pour leurs enfants un pays plus libre et plus généreux.

Gérard DORWLING-CARTER
Antilla 1201

LA MARTINIQUE ET LA GRANDE GUERRE

En 1914, la France et son empire colonial entrent en guerre. Malgré la distance, la Martinique, colonie française se retrouve elle aussi dans le conflit. La population se mobilise aussitôt et organise diverses actions pour venir en aide à la « *Mère Patrie* ». Les hommes qui avaient plusieurs fois réclamé le droit de verser « *l'impôt du sang* » rejoignent le front. Là, ils participent à toutes les batailles. En dépit des discriminations et des rapports négatifs concernant leur instruction militaire, ils se montrent de vaillants soldats et récoltent de nombreuses distinctions.

La fin de la guerre est accueillie avec allégresse

La Martinique est fière d'avoir participé à la victoire française. Elle a perdu de nombreux hommes sur les champs de bataille mais elle peut maintenant revendiquer pleinement à la France une complète assimilation.

Cette recherche très riche en événements inédits touche à tous les sujets et est un essai d'histoire sociale, politique, économique et militaire. Elle ouvre des pistes importantes pour la connaissance de cet événement monstrueux et tragique qu'a été la Grande Guerre.

Sabine ANDRIVON-MILTON est une Martiniquaise, enseignante et Docteur en Histoire Spécialiste de l'histoire militaire des Antilles. Elle est l'auteur d'un ouvrage intitulé la Martinique, base navale dans le rêve mexicain de Napoléon III (1862-1867).

Antilla 1189

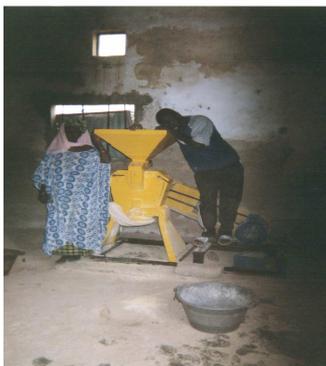
CHRONIQUE DE N'DANGANE SAMBOU

CES TROIS PHOTOS ILLUSTRENT TRÈS CONCRÈTEMENT LES RÉALISATIONS DONT NOUS VOUS AVONS FAIT PART IL Y A QUELQUES TEMPS.



D'abord la case SANTE qui au départ était de terre battue, murs lépreux avec des remontées de salpêtre, sans eau ni électricité, matériel médical quasi inexistant, toiture percée. Elle a été métamorphosée, les deux jeunes femmes en blouse sont opérationnelles à plein temps, l'une d'elle a bénéficié d'une formation payée par l'Association Mémoire de l'Outre-Mer de Nantes.

Ensuite le mur de clôture de l'école dont on ne voit ici que le côté Nord ; Il assurera une sécurité complète pour les enfants . Il faut le crépir rapidement si on ne veut pas voir une dégradation des parpaings avec l'air salin.



Enfin le moulin à mil il apporte un énorme gain de temps et une économie de fatigue aux villageoises. Mais surtout sa gestion est une réussite. Elle est confiée à un comité de femmes. Ce comité a établi la tarification, salarié un technicien pour la machine. Elles alimentent en plus un budget pour l'entretien et les réparations éventuelles de ce moulin à mil.

La Rédaction

Notre amie Chantal FERRE membre du Conseil d'Administration de l'Association nous fait part de son émotion à la suite de la visite d'Augustin SAINT-LOUIS maire adjoint de Fort-de-France.

Il était une fois... Un monsieur de grande culture et de grande tolérance, monsieur Augustin SAINT-LOUIS, maire adjoint de Fort de France, qui s'était déplacé vers Nantes afin de participer le 12 juillet 2006 aux débats du forum des Droits de l'Homme et, qui, entre deux pauses, nous a fait l'honneur de nous rendre visite à la Maison de l'Outre-Mer pour un bavardage à bâtons rompus. Nantes étant l'un des ports ayant participé au commerce triangulaire au cours du 18^{ème} siècle, il est évident que la conversation s'est dirigée, tout naturellement, vers cette époque tragique. Et avec des mots simples il nous a parlé de la souffrance de ces gens déportés pour le profit de certains blancs, il nous a parlé du déracinement, il nous a parlé de la quête des descendants, pour retrouver leur filiation. Il a raconté aussi les différences qui existaient entre deux villages, deux villes, avec toutes les rancœurs qui pouvaient en découler, sachant que l'être humain est ainsi fait qu'il peut être capable du meilleur comme du pire. Ces difficultés se ressentent aussi entre deux villages voisins ou deux villes pour le pouvoir, pour attirer, pour être le plus attractif... Il s'est intéressé particulièrement à la philosophie qui se dégageait des participants de l'Association, à nos recherches, à nos ouvertures vers les autres et, tout naturellement, il a demandé si les nantais étaient nombreux dans cette quête de réconciliation... Étant la seule nantaise de souche autour de la table j'ai signalé le peu de reconnaissance de l'éducation nationale et des historiens de mon époque à nous montrer la réalité de cette période qui a fait la richesse de Nantes et son développement, la vérité ne se fait jour que depuis quelques années grâce à l'instigation de quelques français des Antilles qui souhaitaient faire jaillir la vérité.

Une fois de retour à la maison, j'ai réfléchi à tout ce qui avait été révélé, au peu d'enthousiasme de ceux qui, comme moi, ont des origines nantaises

pour comprendre le pourquoi de cette époque. La reconnaissance de l'esclavage comme crime contre l'humanité était une nécessité, de même que la lutte contre toutes formes d'esclavage qui existent, hélas, encore de nos jours et qui est une des revendications de notre Association, mais mes concitoyens devraient regarder la vérité en face et faire un pas en avant vers les petits-enfants de ceux que nos ancêtres ont considéré comme de la marchandise. Cette thérapie est nécessaire sinon il restera toujours au fond de nous un arrière goût de péché et de mal-être. Il suffit peut-être, pour ceux qui se sentent toujours mal à l'aise, de nous rejoindre et de nous connaître, la communication est souvent un pas vers le non-racisme... Je souhaitais parler de ma rencontre avec Monsieur Augustin SAINT-LOUIS, ce fut un souffle d'air frais qui nous arrivait des îles. Encore un grand merci à vous et à très bientôt je l'espère !!!

Chantal FERRE



Photo réalisée dans les locaux de l'Association lors de la visite de, Monsieur Augustin SAINT-LOUIS 1er adjoint au Maire de Fort-de-France que l'on reconnaît au centre.

Condoléances :

Sylvie KONE, patronne du restaurant « Délices Créoles » sur le Quai de la Fosse nous a fait sa dernière révérence. Une longue maladie a eu raison de sa joie de vivre. A ses enfants, à sa famille, nos condoléances sincères et amicales.

La Rédaction



« LE CONDAMNE »

Nelson BOYER

C'est avec émotion et joie que nous avons accueilli les expositions « De Terre et de Chair » du sculpteur, Nelson BOYER qui nous a fait l'honneur de sa présence lors du vernissage et « Couleurs d'océans » du peintre Charly LESQUELIN, tous deux réunionnais. Né le 18 novembre 1973 à Saint-Joseph (Île de La Réunion) Nelson BOYER révèle dès son plus jeune âge un talent d'artiste. A 9ans il s'initie à la guitare en autodidacte. En 1998 il est admis à la Music Academy International ce qui lui permet à son retour dans son île natale d'enseigner à l'école de musique. En 2000 il rencontre le peintre Charly LESQUELIN à travers la musique, et ce dernier, lui fait découvrir très rapidement le monde de la peinture, plusieurs expositions le feront connaître. Mais en 2004 il fait la connaissance de Marie-Joe qui lui transmet les bases de la sculpture en terre. Né le 15 septembre 1969 Charly LESQUELIN peint depuis l'âge de 23 ans, les paysages et la vie quotidienne de son île. Pour sa peinture les supports qu'il utilise sont ceux qui lui rappellent ses années d'enfance à savoir : les tôles centenaires, les vieux journaux et le goni. Depuis 1992 il a régulièrement exposé ses œuvres notamment au Carrousel du Louvre



« MISS TERRE »

Charly LESQUELIN

Nous vous invitons à découvrir ces œuvres, exposées à la Maison de l'Outre-Mer jusqu'au :

10 novembre de 10h00 à 17h00 du Lundi au Vendredi.

AU PANNONICA

Le Vendredi 29 septembre à 21h00 en solidarité avec les musiciens de la Nouvelle Orléans qui vivent dans une dramatique situation depuis le cyclone Catrina. Le HOT BRASS BAND et SIMEO se donnent en concert. Une fanfare venue spécialement de la Nouvelle Orléans pour débiter la saison du temple de Jazz nantais.

Voici les références qui vous permettront d'obtenir de plus amples informations :

<http://www.pannonica.com>

Réservation et renseignements : 02 51 72 10 10

E-mail : info@pannonica.com

Pour avoir des renseignements :
Mémoire de l'outre-mer sur Internet

<http://www.outremer44.org>

E-mail: memoireoutremer@wanadoo.fr

et le DOM TOM COM sur Internet
E-mail: domtomcom@wanadoo.fr

Ou faites nous parvenir votre e-mail.

Bulletin publié par l'Association
« Mémoire de l'Outre-Mer »
Association régie par la loi de 1901,
Reconnue d'éducation populaire
88, quai de la fosse-44100 NANTES
E-MAIL: domtomcom@wanadoo.fr
Tel : 02.40.69.07.50 Fax : 02.40.71.76.95
30 septembre 2006



n° ISSN : 1169.33.04 n° CPPAP : 0306G86272
Imprimé par nous même : Mémoire de l'Outre-Mer

Directeur de la publication : Octave CESTOR
Directeur de Rédaction : Jean MARIE-AGNES
Président d'honneur : Jean Claude VALOMET
Comité de rédaction : Monique BOURDON, Michel COCOTIER,
Maguy COQUILLAUD, Alioune DIAW, Patricia SALOMON,
Jean Michel MACABRE, Christian VAGAO, Gracieuse DOUCEMENT,
Mathieu CARMASOL, Jean Claude MOREL, Jean Julien CLEM, Cédric MAHE
Secrétaire : Chantal FERRE
Réalisation : Thierry RAMEAU

SORTIE LITTÉRAIRE

Isabelle LUCAZEAU adhérente de notre Association, est originaire des Pays de Loire. Elle a passé son enfance à Pornichet et à Saint-Nazaire. Passionnée de bateaux dit-elle : parce qu'ils peuvent nous raconter tellement d'histoires. Elle est déjà l'auteur de nouvelles et d'un autre ouvrage qui se veut aussi un témoignage des hommes du passé. Nous vous présentons son dernier ouvrage.

En voici le sujet :

Cette histoire a plus de deux cents ans et c'est une histoire vraie, c'est « la vie du capitaine Rolland de Nantes ». De la fin du XVIIIème jusqu'au début du XIXème siècle, on va le suivre dans les événements de sa vie ; de son enfance, sa longue période de navigation à son retour à la source.

C'est l'époque où les colonies françaises font la richesse des ports, mais c'est aussi la période où trop de rancunes ont préparé le terrain de la Révolution Française, ainsi que la révolte des peuples noirs d'Amérique.

Vers 1789 tout bouge et partout.

Jean-Michel navigue sur les grands voiliers des négociants armateurs de Nantes, mais ils sont des millions de marins qui partent comme lui. Qui sont ils ces marins, et d'où viennent-ils ? A travers sa vie on va aussi apprendre à mieux connaître ceux qui embarquent avec lui sur les mêmes navires.

J'invite le lecteur à venir avec lui : « sous voiles »

Si vous désirez acquérir ce livre merci d'adresser un chèque d'un montant de 18€ au nom de Madame LUCAZEAU à l'adresse de notre Association Mémoire de l'Outre-Mer 88, Quai de la Fosse 44100 NANTES.

**DOM TOM
COM**

* Abonnement : 8,00 €
* Prix de vente à l'unité : 2,50 €
* Soutien : 75 €
* Adhésion à l'association :
- 15,50 € par personne
- 27,50 € par couple
- 6 € pour les demandeurs
d'emploi, RMI...